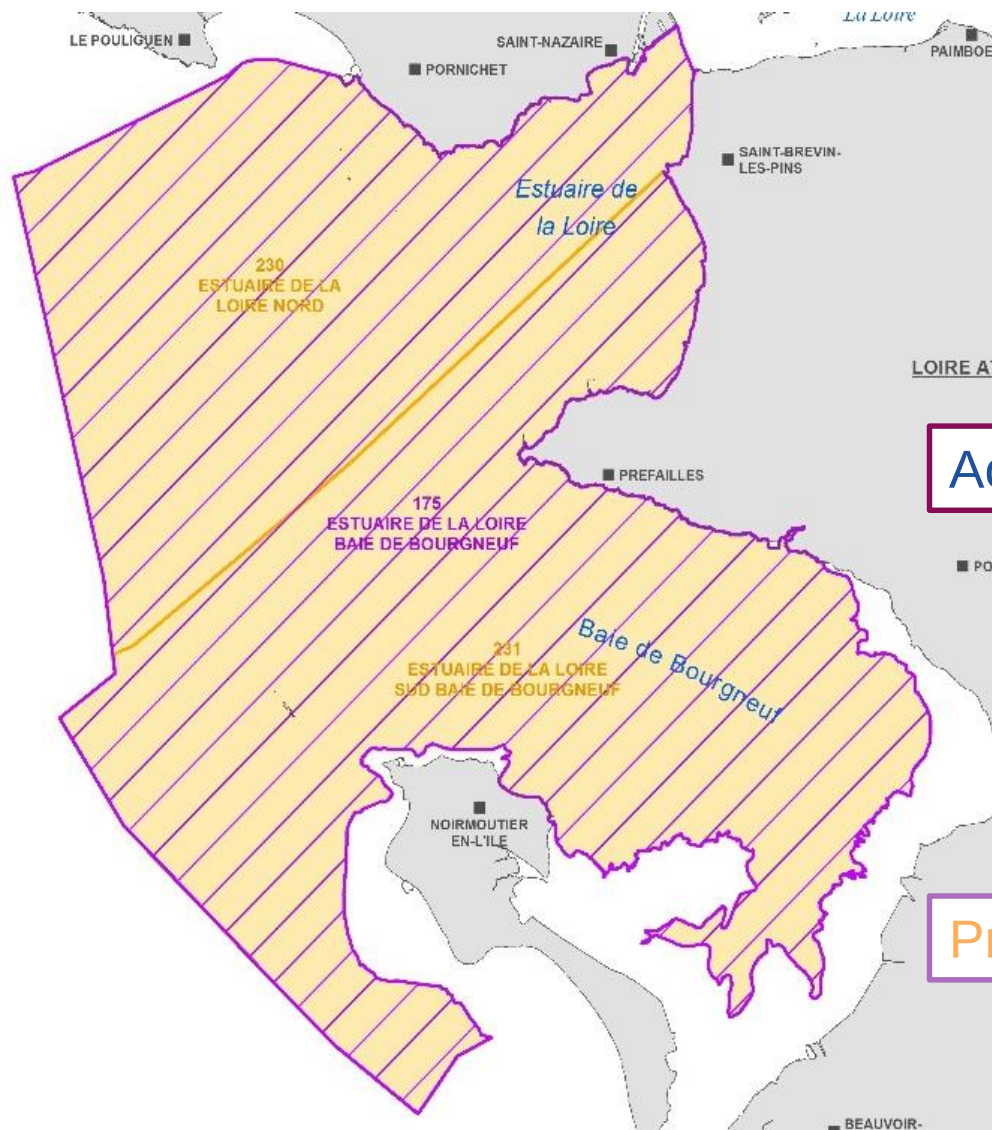




Site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe

Les actualités sur le site Natura 2000

- Charte Natura 2000
- Etude cartographie des habitats
- Etude des oiseaux sur les îlots de la baie de La Baule



Actualités milieu marin

- Parutions
- Appels d'offre

Projets à venir

- Evènements à venir
- Prochains rendez-vous Natura 2000

Les actualités sur le site Natura 2000

■ Marché cartographie des habitats marins

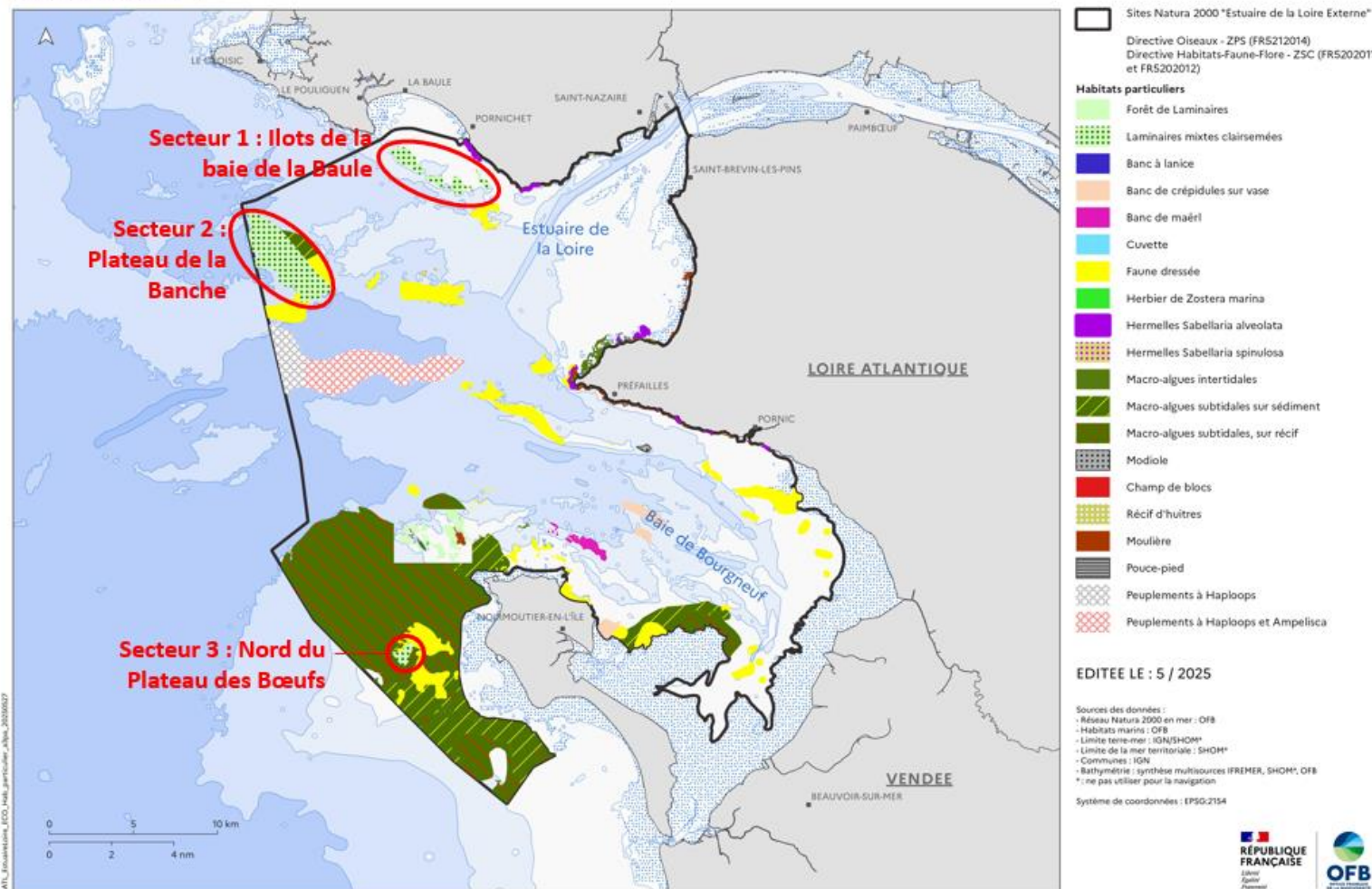
Date de réception des candidatures 2 septembre 2025

Notification du marché dans les semaines à venir

Etudes prévues :

- Cartographie des habitats de laminaires en vue de la mise en place de mesure de protection.
- Cartographie des habitats des ilots de la baie de la Baule et sur un pourtour de 300 m.

SITES NATURA 2000 "ESTUAIRE DE LA LOIRE EXTERNE"
Habitats particuliers



Les actualités sur le site Natura 2000

■ Marché avifaune

Date de réception des candidatures 4 septembre 2025

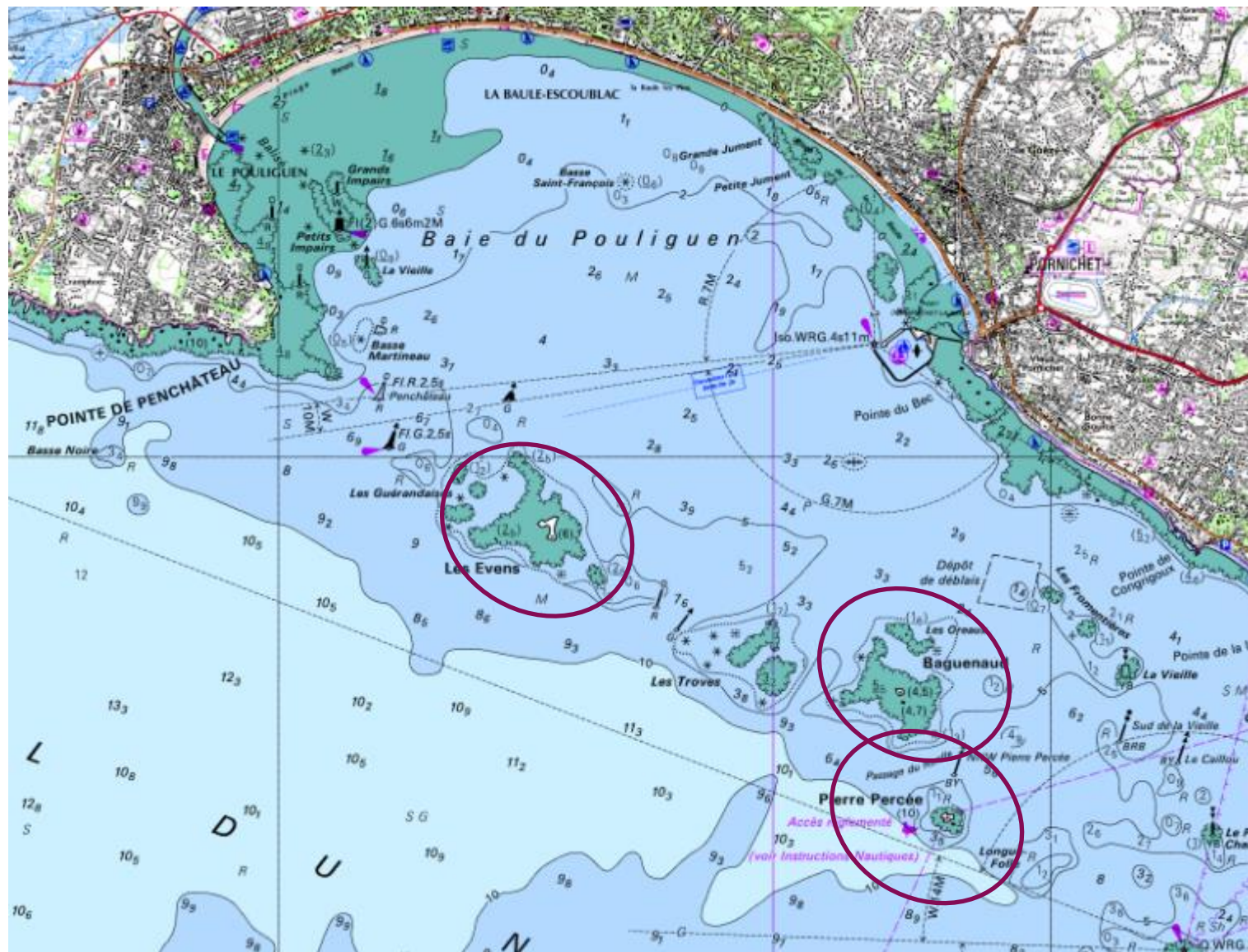
Notification du marché dans les semaines à venir

Etudes prévues :

Etude des zones fonctionnelles pour les oiseaux sur et autour des îlots de la baie de la Baule tout au long de l'année

- La Pierre Percée,
- Les Evens
- Baguenaud
- Espèces
- Effectifs
- Comportement
- Milieu exploité

Focus sur la période de reproduction



Les actualités sur le site Natura 2000

Charte Natura 2000

Consultation DDTM44 pour le compte de la Préfecture maritime Atlantique

ET EN DETAILS...



A bord de mon bateau à moteur ou à la voile

- ☒ Je consulte les cartes de navigation ou l'application Nav&Co pour connaître la réglementation et les sites sensibles en mer.
- ☒ Au printemps et en été si j'observe des cris ou des signes d'agitation à proximité des zones de nidification, je m'éloigne rapidement et je garde une distance d'au moins 300 m pour éviter de déranger les oiseaux et leurs petits.
- ☒ Je réduis l'intensité sonore à bord à l'approche des sites de nidification.
- ☒ Si je repère un groupe d'oiseaux posés sur l'eau j'adapte ma vitesse et ma trajectoire pour les contourner, à une distance d'au moins 300 m, sans provoquer d'envol.



En kayak

- ☒ Je navigue à distance d'au moins 100 m des sites de nidification, entre le 15 mars et le 15 août.
- ☒ Toute l'année, je ne m'approche pas des oiseaux posés sur l'eau et à terre et je modifie ma trajectoire pour ne pas déclencher d'envol, en passant à au moins 100 m.



En véhicule nautique à moteur

- ☒ Je navigue à distance d'au moins 500 m des sites de nidification et je réduis ma vitesse à 5 nœuds si je m'approche à 500 m de ces sites.
- ☒ Je suis attentif aux groupes d'oiseaux posés sur l'eau et sur les plages. Si j'en aperçois en mer, je reste à distance d'au moins 300 m et je contourne le groupe.



En char à voile ou speed sail

- ☒ Je reste à distance de la zone de reflux des vagues dans laquelle des oiseaux sont en alimentation.
- ☒ Je modifie ma trajectoire si j'observe des oiseaux posés sur le sable pour ne pas les faire s'envoler. Je garde une distance d'au moins 300 m.



En kite-surf et planche à voile

- ☒ Je consulte la réglementation sur les zones de pratiques autorisées (auprès des mairies).
- ☒ J'utilise le sable mouillé en bas de plage pour gréer afin de laisser un espace disponible pour les oiseaux en reposoir sur le haut de plage. Au printemps et en été, j'évite ainsi d'effaroucher les oiseaux nicheurs et leurs petits.
- ☒ En navigation, je modifie ma trajectoire pour m'éloigner des oiseaux posés sur l'eau ou en activité d'alimentation, à une distance d'au moins 300 m.
- ☒ A terre, je n'utilise pas les aménagements de protection de l'avifaune comme support pour mon matériel et j'évite de m'en approcher.
- ☒ Je navigue à distance d'au moins 300 m des sites de nidification entre le 15 mars et le 15 août.



En promenade à terre

- ☒ Je me renseigne sur la réglementation en vigueur pour l'accès aux plages à cheval ou avec mon chien (auprès des mairies).
- ☒ Entre mars et août, je privilégie les chemins et le bas de plage pour ne pas faire fuir les oiseaux nicheurs et leurs petits ou marcher accidentellement sur un œuf.
- ☒ Je prends soin de ne pas dégrader les aménagements tels que les cages, enclos, ganivelles et poteaux qui protègent les habitats des oiseaux.
- ☒ Je reste sur les sentiers balisés et je n'entre pas dans les zones délimitées par des fils lisses. Je ne laisse pas mon chien y pénétrer.
- ☒ Je tiens mon chien en laisse ou je veille à ce qu'il ne coure pas après les oiseaux en alimentation dans la zone de reflux des vagues.
- ☒ Je ne nourris pas les oiseaux, à terre ou en mer pour éviter de les rendre dépendant de l'homme et de favoriser un comportement agressif.

Texte en consultation écrite

Du 4 septembre au 4 octobre 2025

Les actualités sur le site Natura 2000

■ Projet d'extension du port de Pornichet



Le projet



Septembre 2025
Réunion Etat
Natura 2000
Porteur de projet

Evaluation de l'impact
sur les habitats marins
et la faune

Les actualités sur le site Natura 2000

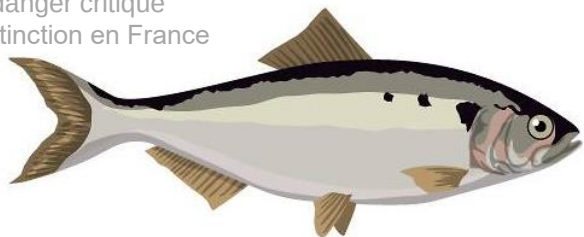
■ Groupe de travail aloses - lamproies

Mandat donné par le COGEPOMI :

- ✓ Lister les indicateurs disponibles sur les populations,
- ✓ Etudier la nécessité de réduire l'effort de pêche sur l'aloise et la lamproie marine
- ✓ Proposer des mesures d'encadrement de la pêche de ces espèces

CR

Grande alose
En danger critique
d'extinction en France



Lamproie marine
En danger d'extinction
en France

EN

Décision par le COGEPOMI à l'automne

Actualités milieu marin

Points découverte sur Nav&Co



Si vous souhaitez faire figurer de nouvelles informations sur la biodiversité marine (faune, flore, habitats marins) communiquez les !

Modifications / ajouts des points d'intérêt en continu

Les POI doivent parler d'un sujet en mer ou côtier.

1) Illustration : les droits de la photo ou du dessin doivent permettre une large diffusion.

Format paysage, de taille <2Mo. Si besoin, vous pouvez télécharger des photos sur le site de Bioobs.fr

+ Citation des crédits sous la forme nom de l'auteur / organisme

2) Coordonnées géodésiques du point. Le POI sera situé à un endroit crédible mais pas forcément là où la photo a été prise

3) Titre : 25 caractères espaces compris max. Il doit donner envie de lire la suite.

4) Texte chapeau : 90 espaces compris max. Il doit donner les principales informations.

5) Texte long : 600 caractères espaces compris max.



Benjamin Guichard / Office français de la biodiversité

Hot spot de biodiversité

Les tâches sombres sous votre loupe sont des herbiers de zostère, préservons-les!

Les zostères sont des plantes à fleurs formant des prairies sous-marines à la biodiversité exceptionnelle (hippocampes, seiches, raies torpilles). Ces herbiers, partie intégrante de l'identité des Glénans ont une multitude de fonctionnalités et sont de véritables nurseries pour les espèces sauvages. Pour éviter d'abîmer ces fonds, des mouillages écologiques, identifiés par une bouée bleue, sont à votre disposition (Pie, Chambre et Beg Meil). Si aucun n'est disponible, préférez une zone sableuse (plus claire) pour mouiller et d'utiliser un orin qui évitera à votre mouillage de rester coincé et vous permettra de le relever sans charruer les fonds.



Actualités milieu marin

■ Tables rondes des gestionnaires

Tables rondes des gestionnaires
d'aires marines protégées

Chaque année en septembre

Partage d'expériences et de sujets
communs Atlantique / Manche Mer
du Nord

Demandez à intégrer la liste des
destinataires

Table ronde des gestionnaires d'AMP

Façades Manche Mer du Nord et Atlantique

16, 17 et 18 septembre 2025, à La Forêt Fouesnant



Programme



Actualités milieu marin

Guide à destination des membres du COPIL

Parution d'un [guide](#) destiné aux membres des comités de pilotage des sites Natura 2000

LE RÔLE DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE NATURA 2000 EN MER



Le rôle des représentants des associations de protection de l'environnement et des scientifiques



Les associations et experts scientifiques apportent notamment leurs connaissances sur les enjeux et pressions.

APPORTER DES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET DES DONNÉES SUR LES ENJEUX NATURELS ET LES PRESSIONS

« Nous participons à l'évaluation de la pression de l'activité de pêche à pied sur les enjeux de récifs d'hermines en apportant des connaissances sur le milieu et le suivi de la fréquentation. »

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

« Nous contribuons à la mise en place d'un outil nécessaire (arrêté de protection d'habitat naturel) pour assurer à minima la protection des récifs d'hermines et du gravetot. »

Maxime Spagnol
Association AVRIL (50)

APPORTER DES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET DES DONNÉES SUR LES ENJEUX NATURELS ET LES PRESSIONS

« Principalement pendant la phase de rédaction du DOCOB, notre rôle est d'apporter des avis et corrections des évaluations environnementales et des mesures de gestion. Les rapporteurs scientifiques participent et s'investissent dans la phase d'animation sur un nombre réduit de sites. »

Marc Verlaque
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel PACA

DIFFUSER LA CONNAISSANCE ET DES MESSAGES SUR NATURA 2000 À LEUR COMMUNAUTÉ

« Une de nos missions est d'apporter des conseils auprès des professionnels. Cela se traduit par des visites de sites et des échanges avec les éleveurs de prés-salés. »

« La communication et la sensibilisation des publics permet de diffuser la connaissance sur le patrimoine naturel. »

CONTRIBUER À CERTAINES MESURES DU DOCOB

« Nous participons depuis 2009 aux suivis pêche à pied de loisirs notamment sur le site d'hermines pour le compte d'opérateurs successifs. »

Yannick Daniel
Maire de la commune de Blainville-sur-Mer (50)

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS ENVIRONNEMENTAUX

« Nous apportons de la connaissance sur le milieu marin pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Nous avons opéré un travail auparavant sur les listes des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) pour une meilleure défense des territoires terrestres en amont de Natura 2000 en mer. »

Bernard Brill
Association de pêcheurs de Blainville-sur-Mer (50)

Le rôle des représentants des collectivités locales



Les représentants des collectivités locales peuvent mobiliser leurs connaissances et contribuer à l'intégration de Natura 2000 dans les dynamiques territoriales.

MOBILISER LA FINE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

« Après une carrière comme plongeur Démineur et maintenant plongeur loisir, je suis passionné par la photo sous-marine, cela fait 53 ans que je plonge, je connais très bien les fonds marins de la rade de Brest. Je tiens à porter le milieu marin en COPIL et les autres membres sont attentifs du fait de cette expérience de plongée. Connaissant les problématiques de la rade, on apporte des propositions pour les améliorer. »

Alain Gastrin
conseiller municipal à l'environnement, commune de Dacelles, membre au Comité syndical délégué titulaire au Parc Naturel Régional d'Armorique

FAIRE L'ARTICULATION ENTRE LES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES

« Nous avons sur le territoire de notre commune et sur d'autres territoires voisins une forte problématique d'érosion du littoral. Nous voulons intégrer cette problématique de gestion du trait de côte avec les enjeux de conservation des Havres dans Natura 2000. C'est pourquoi nous avons mis en place un groupe de travail sur cette thématique. »

Louis Teyssier
Commune de Blainville-sur-Mer (50)

METTRE EN PLACE DES RÉGLEMENTATIONS

« Étant sur un site classé ayant une forte fréquentation touristique, nous mettons en place une gestion adaptée voire des réglementations des usages et de la fréquentation. »

FAIRE LE LIEN AVEC LES CITOYENS ET ACTEURS DU TERRITOIRE

« Au-delà de nos missions de police, nous faisons le lien avec les habitants et usagers. Nous avons également un rôle d'information sur les projets et missions exercés. »

Christophe Rosso
Commune du Grau-du-Roi (30)

Actualités milieu marin

Zones de protection forte

8 septembre :

Parution de l'instruction relative aux zones de protection forte en mer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité, de la forêt, de la
mer et de la pêche

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

Sous-direction de la protection et de
la restauration des écosystèmes
littoraux et marins

Bureau de la politique des
écosystèmes marins (ELM1)

Instruction technique du 08 septembre 2025 relative à la reconnaissance des zones de
protection forte des espaces maritimes

La ministre de la Transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de
la mer et de la pêche

Le ministre d'Etat, ministre des Outre-mer

à

Messieurs les préfets maritimes,

Messieurs les délégués du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer,

Madame la préfète administratrice supérieure des Terres australes et antarctiques françaises,

Monsieur le préfet de Saint Pierre et Miquelon,

Monsieur le préfet délégué auprès du représentant de l'Etat dans les collectivités de Saint
Barthélemy et de Saint Martin

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Polynésie française

Copie à :

Mesdames et Messieurs les préfets des régions littorales métropolitaines et d'outre-mer

Mesdames et Messieurs les préfets des départements littoraux métropolitains et d'outre-mer

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du
logement des régions littorales de métropole et d'outre-mer

Mesdames et Messieurs les directeurs de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux de la mer

Mesdames et Messieurs les directeurs de la mer

Mesdames et Messieurs les directeurs départementaux des territoires et de la mer

Monsieur le secrétaire général de la mer

Ministère des Armées

Monsieur le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture

Madame la directrice générale de l'énergie et du climat

Monsieur le directeur général des infrastructures, du transport et des mobilités

Monsieur le directeur général de l'Office français de la biodiversité

Monsieur le directeur du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Monsieur le Haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie

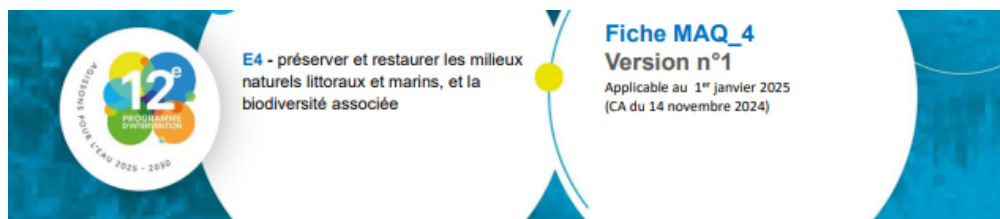
Monsieur le préfet administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna

Référence	NOR : TECL2525202J
Date de signature	08/09/2025
Émetteur	Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche : Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature Direction de l'eau et de la biodiversité Sous-direction de la protection et de la restauration des écosystèmes littoraux et marins Bureau de la politique des écosystèmes marins (ELM1)
Objet	Instruction technique relative à la reconnaissance des zones de protection forte des espaces maritimes
Commande	Mise en œuvre du processus de reconnaissance de zones de protection forte en mer après analyse au cas par cas
Action(s) à réaliser	Déploiement du processus de reconnaissance de zones de protection forte en mer après analyse au cas par cas
Échéance	Immédiate
Contact utile	- Chef.fe et adjoint.e du bureau ELM1 - snap2030@developpement-durable.gouv.fr
Nombre de pages et annexes	29 pages, 4 annexes

Actualités milieu marin

Le programme d'intervention Agence de l'eau

Le 12^e programme d'intervention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne pour la période 2025 – 2030 est publié.



MAQ_4 - Préserver et restaurer les milieux naturels littoraux et marins

Nature et finalité

L'objet des projets financés est de préserver ou restaurer des conditions favorables au maintien des habitats naturels littoraux et marins fonctionnels notamment grâce à :

- des actions de réduction ou de suppression pérenne des pressions responsables de la dégradation des milieux littoraux et marins (restauration passive) ;
- et des actions de restauration pérenne des fonctionnalités des habitats naturels littoraux et marins (restauration active).

Les actions de restauration passive sont privilégiées, et dans tous les cas, la suppression des pressions responsables de la dégradation est préalable aux interventions de restauration active. Une forte attention sera portée à la non-artificialisation des milieux naturels par les travaux mis en œuvre et au gain écologique des actions.

Les dispositifs aidés sont :

Dispositifs aidés	Taux d'aide plafond
Études préalables aux opérations de réduction de pressions et de restauration des habitats	Prioritaire
Travaux contribuant à réduire ou éviter les pressions sur les habitats littoraux et marins	Prioritaire
Travaux de restauration active des fonctionnalités des habitats naturels littoraux et marins	Prioritaire

Sont notamment prises en compte, les actions visant :

- la dépollution et la désartificialisation des milieux marins et littoraux, la reconnexion des espaces arrière-littoraux à la mer et la réestuarisation des embouchures de fleuves côtiers (effacement ou retrait d'ouvrage et d'aménagement maritimes obsolètes, etc.),
- la réduction de l'impact des mouillages de plaisance et du balisage sur les habitats sensibles (organisation du mouillage, installation de dispositifs de mouillage ou de balisage écologique, etc.),
- la restauration d'habitats marins et littoraux lorsque les pressions responsables des dégradations sont maîtrisées.

Les études préalables fournissent des préconisations pour la définition et la mise en œuvre d'opérations de réduction des pressions et de restauration des habitats. Les études et les travaux peuvent être accompagnés de suivis opérationnels et d'actions de sensibilisation favorisant le succès des opérations et



Actualités milieu marin

■ Réseau SINAPCE

Réseau de Sites INnovants pour des Activités en aires Protégées Compatibles avec les enjeux Ecologiques

Le réseau Sinapce :
une dynamique pour améliorer
la compatibilité activités-biodiversité
dans les aires protégées

INNOVATION Depuis 2022, des Sites INnovants pour des Activités en aires Protégées Compatibles avec les enjeux Écologiques (Sinapce) sont recensés et mis en lumière. Entre valorisations d'expériences inspirantes et accompagnements auprès des gestionnaires, retour sur les fondements et l'évolution d'un réseau dont le maître-mot est : la compatibilité.



Retours d'expériences sur le [portail technique](#) de l'OFB :

Les retours d'expériences du réseau Sinapce



Ces retours d'expériences présentés dans le cadre du réseau Sinapce doivent permettre aux gestionnaires d'aires protégées et aux acteurs socio-professionnels de s'inspirer d'actions menées dans des contextes proches (biogéographiques, milieux, enjeux). Ils permettent de partager le bilan d'une expérience dans un processus d'amélioration continue, pour progresser collectivement. Ils ont un réel potentiel de transfert, sans faire office de solution systématique.

À noter : ils ne correspondent pas à une labellisation ou à une distinction spécifique de la part de l'OFB.

Mots dans le titre du retour d'expérience

Mots clés

Plusieurs choix possibles

Appliquer

[Enquête](#) sur les besoins des gestionnaires d'aires marines protégées :



Réseau national
Sinapce

Sites INnovants pour des Activités
en aires Protégées Compatibles
avec les enjeux Ecologiques

Actualités milieu marin

■ Coup de pouce SINAPCE

Informations pratiques :

💰 Financements de projets entre 5 000 € et 20 000 € pour une dotation totale de 70 000 €

📅 Appel à projet ouvert dès le 25 août 2025 et **jusqu'au 30 septembre 2025 à 23h59**

🌸 Ouvert à **tous les gestionnaires d'aires protégées** françaises, métropole et outre-mer, statuts réglementaires ou non, selon la liste inscrite aux page 60 et 61 de la SNAP ([voir ici](#)).

📧 Toutes les candidatures seront à retourner complètes à l'adresse électronique du réseau Sinapce : reseau-sinapce@ofb.gouv.fr.

Vous retrouverez toutes les informations utiles dans le règlement de l'appel à projet, téléchargeable avec le dossier de candidature sur la page dédiée du site internet de l'OFB accessible grâce au lien suivant : [Lancement de l'appel à projets « Coup de pouce Sinapce »](#).

Porté par un gestionnaire
d'aire marine protégée

+

Un acteur socio-professionnel

Production ou utilisation de ressources, professionnelle ou individuelle

- Agriculture
- Sylviculture et gestion du risque incendie
- Aquaculture
- Pêche
- Chasse
- Cueillette (flore, fonge)
- Production et transport d'énergies

Infrastructures et modification des hydrosystèmes (activités transversales pouvant impliquer divers autres secteurs)

- Urbanisme et infrastructures
- Modification des hydrosystèmes

Fréquentation de l'espace

- Sports et activités en nature

Actualités milieu marin

- Demi-journée scientifique GIP Loire Estuaire

30 septembre 2025
Nantes



30 septembre 2025, à Nantes

13^{ème} édition de la demi-journée scientifique
organisée par le GIP Loire Estuaire

Rencontre autour de la Loire, de la Maine à la mer
Cycles et évolutions long terme,
en lien avec le changement climatique

Inscription gratuite et ouverte à tous.

- Les Océanes Atlantique

6 – 7 octobre 2025
Le Pouliguen

Les océanes
ATLANTIQUE

Les océanes ATLANTIQUE 2025

Les inscriptions 2025 sont ouvertes, inscrivez-vous avant le 31 août pour bénéficier du tarif préférentiel !

3e édition - 6 et 7 octobre
et visites (sous réserve) le 8 octobre 2025

Actualités milieu marin

- Journée technique sur les SfN

14 octobre dans la PNR Marais Poitevin



**Journée technique sur les
Solutions fondées sur la Nature pour la
résilience climatique des territoires**

🕒 **Mardi 14 octobre 2025, 9h-17h**
📍 Salle municipale, 18 Rue des Tilleuls, 17700, Saint-Saturnin-du-Bois
🌐 [Lien d'inscription](#) (places limitées)

NBRACER Nature Based Solutions for Resilient Agricultural and Coastal Territories
artisan
MARAISILIENCE

- Assises de l'économie maritime

4 et 5 novembre à La Rochelle

Les Assises
économie de la MER **20**ans

Les Assises ▾ Programme ▾ Infos pratiques Médias Contact **Inscriptions** En replay ▾ 

**4 / 5 nov.
2025** | **LA ROCHELLE**
Espace ENCAN

Projets à venir

■ Prochain Point d'infos Natura 2000

Prochain Point d'infos le **vendredi 28 novembre 2025 à 10h**

Visio : <https://ofb-fr.zoom.us/j/99978108405>



■ Réunion d'échange Natura 2000

Le **jeudi 9 octobre 2025 à 9h30**

Salle de réunion 3 de la Maison des associations,
au 4 rue de Lorraine, 44210 Pornic



■ Comité de pilotage

Début d'année 2026

Pour plus d'informations

Le site internet :

<https://estuaire-loire-externe.n2000.fr/>

La chargée de mission Natura 2000 :

Pauline SAVARY

Tél : 02 40 13 40 20 – 06 58 49 26 50

Mail : pauline.savary@ofb.gouv.fr



Merci de votre attention

